Rimeize - 4841 - S - P

I - Localisation du contexte

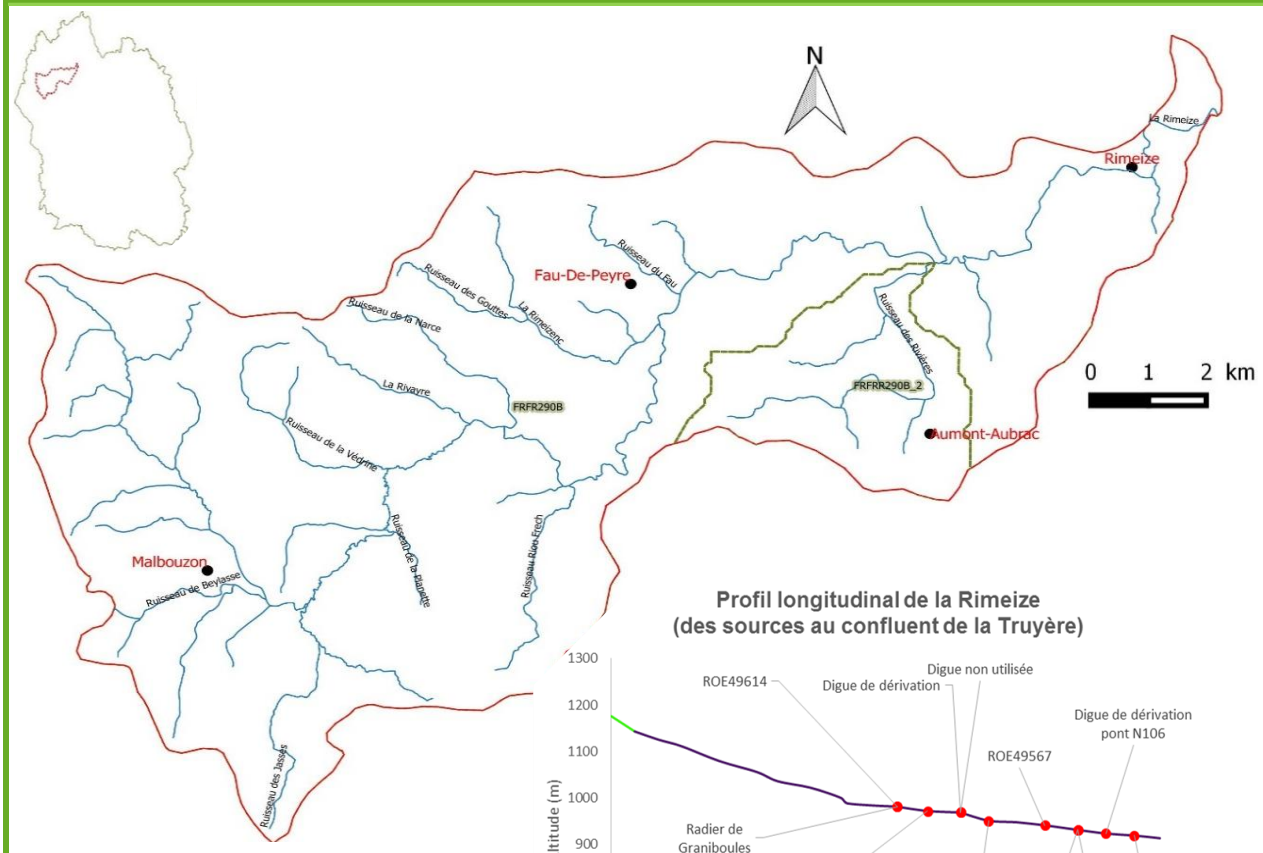

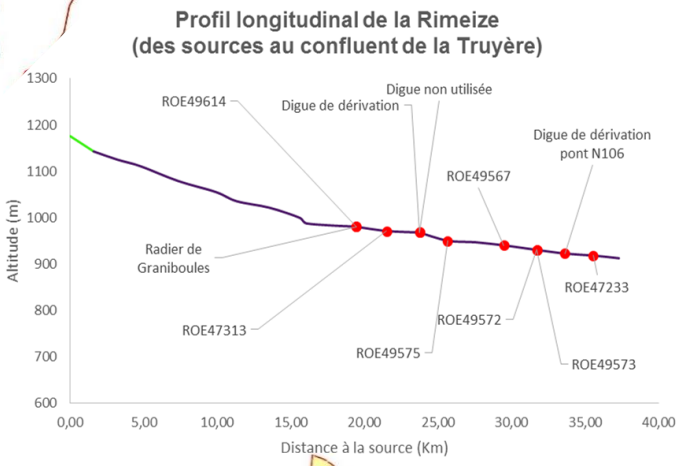

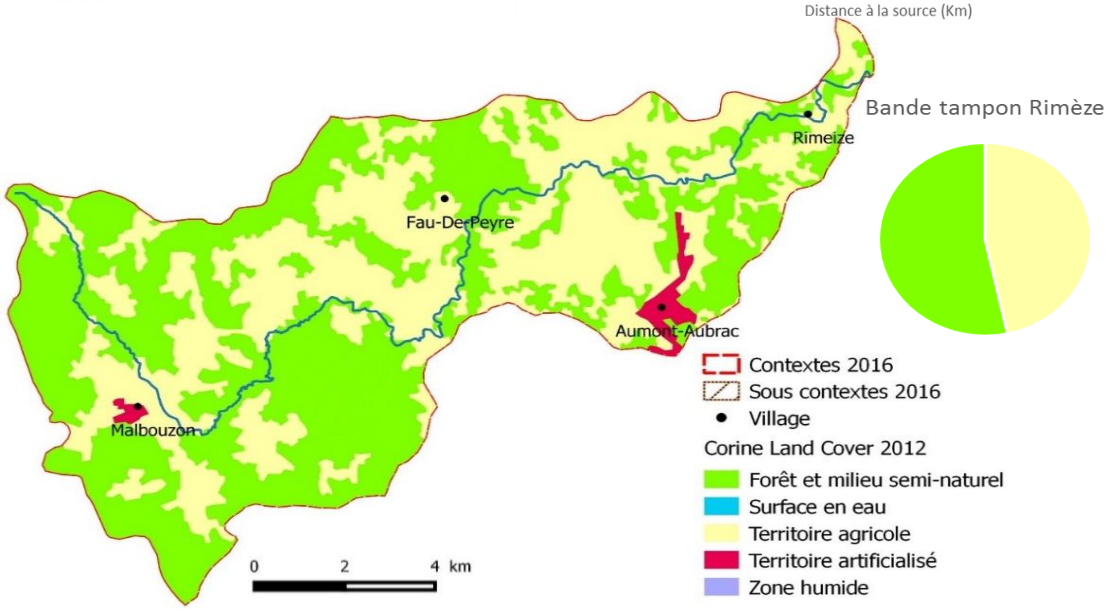

Photographies des cours d'eau du contexte

La Rimeize au Rouchat

II - Description générale

La Rimeize prend sa source au pied du Puech Blanc sur l'Aubrac et s'écoule vers le massif de la Margeride sur 37km avec une pente moyenne de 8,6‰, et ce jusqu'à sa confluence avec la Truyère au niveau du pont de basile. Le cours principal possède de nombreux petits affluents directs sur l'ensemble de son cours avec pour principal le ruisseau des Rivières. L'activité agricole (élevage) prédomine sur toute le contexte tandis que le cours aval de la Rimeize conflue avec le ruisseau des Rivières à proximité de la ville d'Aumont Aubrac. Suite à la traversée de l'A75, l'activité agricole domine de nouveau jusqu'à la confluence avec le Chapouillet puis la Truyère et le cours est jalonné de nombreux seuils. Les principales perturbations sont d'ordre hydromorphologique (ensablement) et qualitative (Assainissement, A75). Le peuplement en place sur le bassin de la Rimeize est de type salmonicole. Les classes de qualité IPR restent moyennes à médiocres avec certains autres paramètres biologiques et physico-chimiques de mauvaise qualité pour le ruisseau des Rivières (petit cours d'eau milieu récepteur des eaux d'Aumont-Aubrac). Bien que son principal affluent soit très dégradé, la Rimeize présente deux espèces cibles : l'écrevisse à pieds blanc et la moule perlière. Il est à noter la présence de l'écrevisse signal sur l'aval du cours principal.

Le contexte est jugé perturbé avec pour principales actions à mener la restauration de l'hydromorphologie et l'amélioration de la qualité des eaux en travaillant sur plusieurs volets comme l'ensablement, le développement de bandes tampons et le maintien des zones humides et l'assainissement des collectivités. Il n'existe pas de structure de bassin sur ce contexte, de SAGE ou programme de gestion et de restauration du milieu aquatique. La définition d'une gouvernance locale associée à une animation territoriale sur les enjeux milieux aquatiques est indispensable au vu des enjeux identifiés. Le syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional de l'Aubrac travaille actuellement à la mise en place d'une gestion adaptée sur ce secteur en collaboration avec les collectivités et la structure porteuse du site Natura2000 Aubrac. En termes d'halieutisme, le secteur est géré par l'AAPPMA de Nasbinals et de St Chély d'Apcher.

III - Données générales

Limites contexte	**Amont**	Source	
	Aval	confluence avec la Truyère	
	Affluents	Tous	
	Plans d'eau	/	
Pincipaux affluents dans le contexte (d'amont en aval)	Ruisseau des Jasses (5,3km), La Rimeizenc (5,2km)		
Longueur en eau du contexte	**Cours principal**	37,28 km	

Longueur de cours d'eau par largeur

	<1 m	1-3 m	3-8 m	>8 m	Carthage manquant
RHT	0	13 660	24 823	7 790	59 660

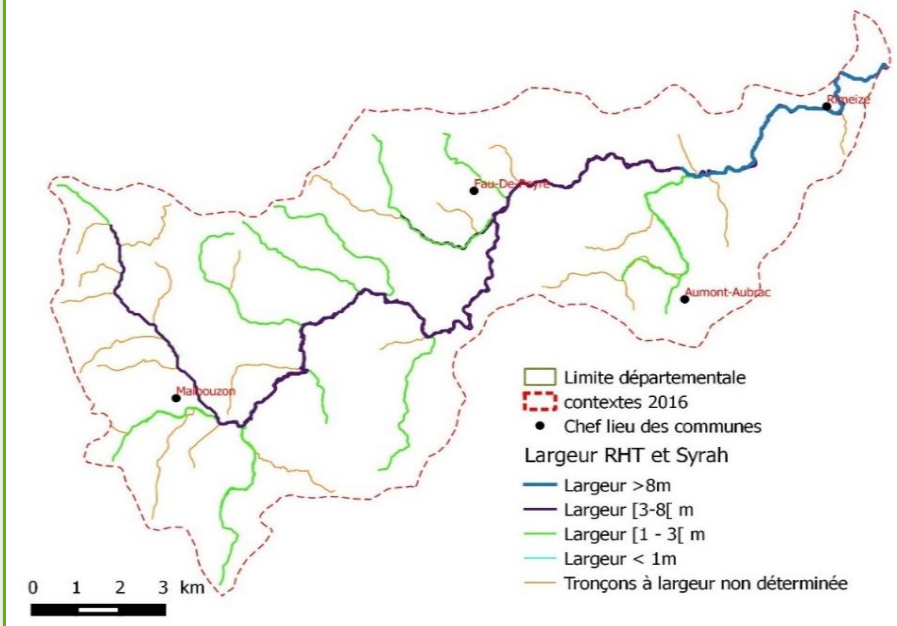

Longueur en eau du contexte	**Linéaire total**	37,28 km	
Surface en eau du contexte	ND		
Surface du bassin versant	12 020 ha		
Débit (La Rimeize à Rimeize code hydro : 07234010)	**Etiage**	QMNA5: 0,20 m³/s	
	Module	1,8 m³/s	

III - Données générales (suite)

Pente moyenne	**Naturelle**	**Altitude amont**	1240 m		
		Altitude aval	920 m		
		8,6‰			
	<u>Cours principal,</u> réelle, après impact ouvrages	**Nombre d'ouvrages**	SDVMA: 62 dont 16 infranchissables		
		Hauteur cumulée	27,5m		
		(2x0,5m; 1x0,6m; 10x1m; 2x1,5m; 6x2m)			
	Taux d'étagement	8,60%	**Taux de Fractionnement**	0,74m/km	

Carte des obstacles

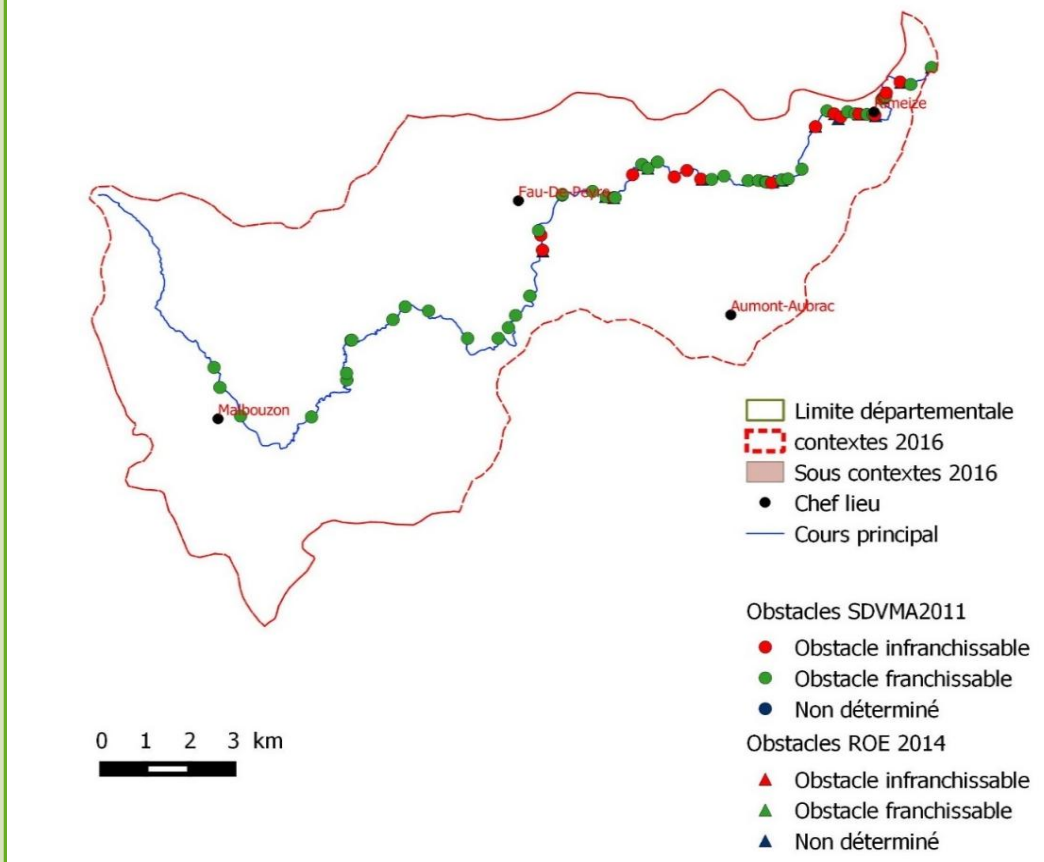

Géologie	Granite porphyroide et leucogranite
Communes traversées par les cours d'eau du contexte	Malbouzon, Fau-de-Peyre, Aumont-Aubrac, Rimeize
Assainissement	**<u>STEP:</u>** Aumont Aubrac (3900EH); Fau de Peyre (2x50EH); Le Bessons (70EH); Prinsuéjols (40EH); Rimeize (750EH) / **<u>SPANC:</u>** Apcher Margeride Aubrac; Aubrac Lozérien; Hautes Terres; Terre de Peyre; Terres d'Apcher
Occupation du sol	2 44 54
ICPE (A: autorisation)	Lozère Revetement Céramique SARL (Rimeize - A); ORLHAC SARL (Rimeize - A); Carrière Colas Rhône Alpes Auvergne (Fau de Peyre - A); Eolie, CE NEO Truc de l'Homme SAS (Fau de Peyre - A)
Statut foncier	Non Domanial (privé)
Carte(s) IGN	Nasbinals 2537 OT, Saint Chély d'Apcher 2637 O

III - Données générales (suite)

Mesures de connaissance, de gestion et de protection	**Natura 2000**	FR9101352 Plateau de l'Aubrac (pSIC)
	Site inscrit/classé	/
	Autres (ZNIEFF, Parc naturels, ZICO, …)	**ZNIEFF 1:** Vallée de la Rimeize entre Beauregard et le Moulin de Pont Archat (2008 - Faune); Vallée de la rimeize entre Ramio et Rimeize (2008 - Faune, Flore); Zones Humides de la Vallée de la Rimeize (2008 - Faune, Flore, Habitat); Zones Humides du Rau de Beylasse (2008 - Faune, Habitat) / **ZNIEFF 2:** Cours de la Truyère et de la Rimeize aval (2009 - Faune, Flore); Plateau de l'Aubrac (2009 - Faune, Flore, Habitat) / **Réservoir Biologique:** A0040: Rimeize, Rau de Beylasse, Rau des Jasses, Rau de la Planette, Rau de la Védrine, La Rivayre, Rau de la Narce, Rau du Riou Frech, Rimeizenc, Rau des Gouttes, Rau du Fau, Rau des Rivières
	L.214-17 Liste 1	A0040 Rimeize et ses affluents à l'amont du pont de Rimeize
	L.214-17 Liste 1-2	/
	L.214-17 Liste 2	/
	Décret Frayères	**Liste 1:** Rimeize / **Liste 2:** Rimeize du Pont Gazinier au pont de Graniboules
S.A.G.E. / Contrat milieu aquatique		/
Structures locales de gestion		GEMAPI: CC des Terres d'Apcher; CC Apcher - Margeride - Aubrac; CC de la Terre de Peyre _ Future fusion CC n°2
Enjeux PLAGEPOMI		/

IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Nom	Code	Nature / type	Objectif global	Objectif éco.	Objectif chimique	Etat éco.	Etat chimique	Param. Déclass.
La Rimeize de sa source au confluent de la Truyère	FRFR290B	GME	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état (2015)	ND	/
Rau des Rivières	FRFR290B_2	TPME	Bon état 2027	Bon état 2027	Bon état 2015	Médiocre (2016)	ND	IBD; PC; Nutriments / pollutions diffuses en Azote; NH4/n; DBO5/nNH4/nPT

V - Peuplement

Domaine (contexte et sous-contextes)	**Salmonicole**
Espèce(s) repère(s)	TRF
Espèce(s) cible(s)	Moule perlière / APP
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Zonation piscicole	Zone à ombres
Biocénotypes (2013)	B5
Peuplement actuel	**Rimeize:** CHE, GOU, LOF, TRF , VAI / **Les Rivières :** TRF, VAI
Peuplement potentiel	CHA; TRF; LPP; VAI; LOF; OBR; CHE; GOU; ANG; VAN; HOT; BAF; SPI
Poissons migrateurs	/
Espèces invasives	PFL

Inventaires récents

Cours d'eau ou Masse d'eau / année	Localisation	IPR ou métrique TRF	Autres indices		Code FD / ONEMA / SANDRE
Rimeize / 2009; 2014	Malbouzon	Ind/ha: 522; IPR: 28,6 Ind/ha: 1005 ; IPR: 14,9			0548###2
Rimeize / 2009; 2014; 2015	Rimeize	Ind/ha: 2145; 1611; 1269 / IPR: 16,6 (moyen)			0548###9
Les Rivières / 2015	Rimeize	Ind/ha: 485 / IPR: 21,1 (moyen)			0548##81
Rimeize / 2003	Rimeize (Pont de la N106)	Ind/ha : 1 600			5480063
FRFR290b_2 Ruisseau des Rivières	Les Rivières	ND	IBD (4 - Me)		
FRFR290b La Rimeize / 2016	Masse d'eau excluant FRFRR290B_2	ND	IBGN (1 - TB) IBMR (2 - B) IBD (2 - B)		

Classement piscicole	Première catégorie		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT		
Gestionnaires	AAPPMA	Saint Chély d'Apcher; Nasbinals	1215 / 197 adhérents (2016)
	Sociétés de pêche non agréées	/	
Parcours de pêche	**Parcours No Kill**: Rimeize (1500m) Les Bessons - Aumont Aubrac au niveau du village de Lile des Bessons		
Réserves de pêche	**Agrées par arrêté préfectoral:** Rimeize (800m) Rimeize 300 mètres en amont du moulin du Chambon 500 mètres en aval du moulin du Chambon; Rimeize (950m) Malbouzon sur 950 mètres en amont du pont de la RD987		
Type de gestion préconisée les 5 dernières années	Gestion patrimoniale différée (Contexte Perturbé)		
Déversements éventuels	**Déversement:** AAPPMA St Chély d'Apcher: 250 Kg TRF chaque année (Rimeize aval du Rouchat jusque confluence); **Alevinage:** AAPPMA St Chély d'Apcher: OUI chaque année sur la Rimeize.		

VI - Diagnostic et facteurs limitants

Facteurs		Etat fonctionnel	Evaluation
Importance de l'impact	**Nature & localisation**	**Effets**	Impact sur la fonctionnalité du milieu
Facteur principal	Assainissement communes (Rimeize: Malbouzon, Rimeize, Rau des Rivières: Aumont Aubrac STEP n° 48009V001)	Altération de la qualité de l'eau	X
	Déséquilibre d'origine anthropique de la balance sédimentaire (petits chevelus)	Colmatage du substrat et des zones de reproduction	X
	Raréfaction des zones humides	Perte hydrologique, diminution de la capacité d'accueil	X
	(Haut bassin)		
	Modifications et perturbations hydromorphologique (rectification)	Colmatage du substrat (ensablement), altération des berges, réchauffement des eaux	X
	(Rimeize: têtes de bassin)		
	Rejet du réseau routier A75 (Rimeize du Chambon à la confluence de la Truyère)	Altération de la qualité de l'eau (métaux lourds) colmatage, diminution de la macrofaune benthique	(X)
Facteur annexe	Nombreux seuils artificiels infranchissables (Rimeize du Chambon à la confluence avec la Truyère)	Obstacle à la libre circulation biologie et sédimentaire	=
	Présence d'espèce envahissante (Ecrevisse signal) (Rimeize aval)	Dégradation de la qualité du milieu, apauvrissement biologique (espèce cible APP)	=
	Erosion importante des berges (Rimeize sur le No Kill de Lile)	Perte de cohésion des berges, colmatage du substrat et des zones de reproduction avec impact sur espèce cible, absence de la ripisylve	=
Rappel bilan fonctionnalité du sous-contexte			**P**

VII - Synthèse des actions préconisées

Priorité	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif de l'action	Localisation	Code ME	Effet attendu sur l'espèce repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien disposition SDAGE	Lien PdM SDAGE
1	Restaurer l'hydromorphologie	Limiter l'ensablement des cours d'eau	Tout le contexte	FRFR290B; FRFRR290B_2	Amélioration des habitats favorables aux différents stades de vie		Limitation de l'apport minéral, oxygénation du substrat	B21; B22	AGR04; MIA10; MIA02
		Favoriser le développement des zones tampons	Têtes de bassin	FRFR290B; FRFRR290B_2	Amélioration des habitats favorables aux différents stades de vie		Maintien des berges, ombrage, capacité épuratoire, limitation des apports organiques et minérals	B22	AGR04; MIA10
		Limiter l'impact des rectifications	Têtes de bassin	FRFR290B; FRFRR290B	Amélioration des habitats favorables aux différents stades de vie		Restauration d'une hydromorphologie adaptée	B21	AGR04; MIA02
		Adapter les pratiques favorable au maintien des zones humides	Têtes de bassin	FRFR290B; FRFRR290B_2	/		Amélioration hydrologique; capacité épuratoires	D40	MIA14
		Rétablir la continuité écologique pour la truite	Rimeize aval	FRFR290B	Accessibilité aux zones de reproduction et aux habitats favorables		Amélioration du transit sédimentaire	D20	MIA03
2	Améliorer la gestion du milieu aquatique	Organisation d'une gouvernance sur le bassin versant de la Truyère	Tout le contexte	FRFR290B; FRFRR290B_2	Amélioration des connaissances et de la gestion du milieu aquatique et du peuplement adaptée au secteur			A1; A7	GOU02
	Limiter les apports organiques et minéraux en azote et phosphore	Améliorer le collecte et/ou le traitement des eaux usées (SPANC)	Tout le contexte	FRFR290B; FRFRR290B_2	Amélioration des conditions physico-chimiques favorables aux différents stades de vie		amélioration de la qualité de l'eau	B3; B4; B6	ASS03
	Limiter les apports organiques et minéraux en azote et phosphore	Adapter les pratiques d'amendements (Gestion du stockage hivernal et quantité/ha)	Tout le contexte	FRFR290B; FRFRR290B_2	Amélioration des conditions physico-chimiques favorables aux différents stades de vie		amélioration de la qualité de l'eau	B14	AGR04
		Réabilitation de la STEP d'Aumont-Aubrac	Rau des rivières	FRFRR290B_2				B3; B6	ASS13
3	Améliorer les connaissances biologiques	Sensibiliser / Suivre la colonisation de la PFL et les populations d'APP	Tout le contexte; principalement sur Rimeize aval	FRFR290B; FRFRR290B_2	Protection d'une espèce d'accopagnement	Amélioration des connaissances pour la protection de la population en place	/	D18; D44; D47	GOU01; MIA07

VIII - Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	**Gestion Raisonnée**
Cas particuliers de gestion	**Gestion adaptée aux espèces cibles APP et Moule perlière**